

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES**  
**Département des arts visuels**

<b>LIEU DE TRAVAIL :</b>	pavillon des Sciences
<b>HORAIRE DE TRAVAIL :</b>	de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h*
<b>ÉCHELLE DE TRAITEMENT :</b>	20,42 \$ à 28,58 \$ l'heure
<b>DURÉE PRÉVUE :</b>	1 an, ou jusqu'au retour du titulaire

**QUALIFICATIONS REQUISES**

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, notamment en arts visuels, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Posséder une connaissance approfondie des logiciels récents tel que : ILLUSTRATOR, PHOTOSHOP, Première Adobe, etc. (en version MAC);
- Connaissances de base des logiciels AutoCAD et SketchUp;
- Posséder une connaissance approfondie des propriétés et des caractéristiques d'utilisation et d'assemblage des matériaux (bois, béton, plâtre et aciers);
- Connaissances des caméras numériques et/ou argentiques (photo, vidéo, procédé chambre noire);
- Réussir les tests de connaissances exigés par le Collège, le cas échéant, sur les exigences mentionnées ci-haut.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature par courriel à [ress.humaines@cegeptr.qc.ca](mailto:ress.humaines@cegeptr.qc.ca) au plus tard le 17 juillet 2018 à 16 h, en spécifiant dans l'objet du message : « Concours 2018-18REXT, TTP arts visuels ».

**Concours 2018-18REXT**  
**Technicienne ou technicien en travaux pratiques**  
**Département des arts visuels**

**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne titulaire de ce poste :

- assiste le personnel enseignant lors des laboratoires;
- démontre aux étudiants l'utilisation des équipements, du matériel et des produits de façon sécuritaire et selon les normes;
- prépare des démonstrations sur les assemblages, la résistance et les contraintes d'utilisation des matériaux;
- surveille, assiste, renseigne et conseille les étudiants dans leurs travaux;
- vérifie et prépare le matériel avant les laboratoires;
- assiste les enseignants et les étudiants dans l'intégration et l'utilisation des procédés informatiques reliés à l'élaboration de projets de design et d'arts plastiques;
- conçoit du matériel didactique et des prototypes pour les laboratoires;
- voit à la sécurité et au bon fonctionnement des appareils et s'assure de leur utilisation rationnelle;
- assure l'entretien et le fonctionnement des équipements, les nettoie, les calibre et les adapte;
- répare les appareils défectueux, fait les ajustements nécessaires et voit à les faire réparer s'il y a lieu;
- gère les imprimantes (file d'attente, papier, cartouche d'encre, etc.) du département;
- fait l'entretien des locaux;
- fait des recherches sur l'utilisation de nouveaux matériaux et les expérimente;
- photographie les travaux des étudiants;
- prépare les réquisitions pour l'achat d'outils et d'outillages;
- assume conjointement avec l'autre technicien les responsabilités reliées au bon fonctionnement du magasin départemental (inventaire, commande, réception, etc.);
- expérimente de nouveaux logiciels selon les besoins du département
- accomplit toute autre tâche connexe.